



IEEPI - Fiche formation

Gérer les procédures PCT

Objectifs :

Développer les procédures PCT devant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Public :

Public expérimenté : le personnel administratif des cabinets de propriété industrielle, des cabinets d'avocats et des services de propriété industrielle des entreprises.

Caractéristiques :

Durée : 7h

Niveau : Perfectionnement

Référence : S01P069

Programme :

- Introduction.
- Déclarations.
- Signatures.
- Représentation des déposants.
- Revendications de priorité et documents de priorité.
- Irrégularités dans la demande et possibilités de correction.
- Modifications des indications relatives aux déposants, inventeurs et mandataires.
- Recherche internationale et opinion écrite de l'administration.
- Unité de l'invention.
- Examen préliminaire international phase nationale.
- Recherche internationale supplémentaire (SIS).
- Développements en cours et futurs.
- Évaluation des acquis.

Détails:

Prérequis

Avoir une expérience de plusieurs années de la pratique des dépôts selon le PCT.

Méthodes

- Partage d'expérience ou échanges entre pairs

Évaluation

- Quiz

Indicateurs



IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Données non significatives : échantillon trop faible

Intervenants

Conseil en Propriété Industrielle – Mandataire Agréé Près l'OEB

